



HAL
open science

Master Droit privé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé. 2016, Université d'Angers. hceres-02041544

HAL Id: hceres-02041544

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041544>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Droit privé

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant : Université d'Angers – UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Droit privé* offert par l'Université d'Angers se propose de former des privatistes généralistes en leur donnant des connaissances à la fois génériques et spécifiques grâce à une spécialisation progressive sur deux ans dans les trois domaines de spécialité que sont : le droit des contrats, le droit de la procédure et l'histoire du droit.

Pour les spécialisations en droit des contrats et droit de la procédure, les enseignements sont dispensés sur le site d'Angers. La spécialité en histoire du droit, en partenariat avec les Universités de Rennes 1 et de Nantes donne lieu à des enseignements mutualisés avec les universités partenaires et dispensés sur l'un ou l'autre site selon les contenus, voire en non présentiel.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Droit privé* de l'Université d'Angers offre une formation à la fois solide et fondamentale dans les domaines disciplinaires traditionnels que sont le droit des contrats, le droit des procédures et l'histoire du droit.

Son intitulé très classique lui assure une excellente lisibilité et ne nuit en rien à son positionnement dans le milieu académique régional. Sa construction mêle rigueur et progressivité en conjuguant harmonieusement et efficacement sur deux ans divers types d'enseignements. Ainsi enseignants-chercheurs, praticiens et chercheurs constituent les équipes pédagogiques de la formation et se répartissent des enseignements théoriques (cours magistraux), pratiques et techniques (travaux dirigés, rédaction de contrats et de notes, simulation de plaidoiries) et méthodologiques (séminaires de méthodologie de la recherche) avec le souci de préparer les étudiants à une vie professionnelle proche en leur permettant d'acquérir connaissances et compétences utiles aux métiers visés.

Les débouchés du master, qu'ils soient professionnels *stricto sensu* ou dirigés vers le monde de la recherche sont soigneusement préparés grâce à de forts partenariats noués d'une part avec les milieux professionnels locaux qui offrent des stages, et d'autre part avec les équipes de recherche labellisées du site angevin qui ouvrent leurs manifestations scientifiques aux étudiants du master et dont certains membres participent aussi aux enseignements. Enfin l'école doctorale Pierre Couvrat qui réunit aussi les universités de Poitiers, du Mans et de La Rochelle accueille les doctorants issus du master désireux d'une poursuite d'études en troisième cycle.

Mais l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants ainsi que l'insuffisance de résultats sur le suivi des diplômés nuisent à un vrai pilotage de la formation et à son adaptation progressive aux besoins économiques et sociaux.

Si la haute qualité scientifique de ce master est avérée elle souffre néanmoins d'une insuffisance d'ouverture. Une politique de communication déjà volontariste localement devrait se poursuivre au-delà du périmètre de la seule université pour faciliter le recrutement d'étudiants aux profils variés avec par exemple une ouverture à la formation continue ou à la pratique de la validation des acquis de l'expérience (VAE), ainsi qu'à l'international qui fait actuellement à peu près totalement défaut.

Points forts :

- La construction progressive de la formation et sa lisibilité qui en assurent la qualité scientifique.
- La composition des équipes pédagogiques.
- Le recours à des méthodes pédagogiques variées qui préparent aux métiers envisagés.

Points faibles :

- Ancrage local trop fort et absence d'ouverture à des publics plus variés et notamment internationaux.
- Insuffisance dommageable (et précédemment signalée) du recours au numérique en raison notamment de l'importance actuelle des bases de données spécialisées.
- Insuffisance des procédures de suivi et d'évaluation.

Recommandations :

- Se doter enfin des procédures désormais classiques de suivi et d'évaluation afin de garantir une bonne évolution et une parfaite adéquation de la formation aux exigences et aux besoins de la société.
- S'ouvrir à des publics plus variés et notamment internationaux.
- L'utilisation exclusive des méthodes classiques d'enseignement pourrait être complétée par un recours au numérique qui participerait lui aussi à une ouverture jugée indispensable.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation construite selon un schéma en Y permet à la fois d'acquérir les connaissances fondamentales communes aux trois spécialités et complémentaires de celles acquises en licence, et de les compléter par des connaissances plus spécifiques de la spécialité identifiée.</p> <p>La place et l'importance attribuées aux stages (dans le parcours « professionnel ») ou au mémoire (dans le parcours « recherche ») permettra de tester opportunément le degré de maîtrise de la mise en oeuvre de ces connaissances.</p> <p>Le partenariat fort construit soit avec les milieux professionnels soit avec les centres de recherche en appui de la formation concourt également à la poursuite de ces objectifs.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'intitulé très classique de la formation (master Droit privé) ne nuit en rien à son identification dans le milieu académique régional dans lequel elle se déploie, et lui assure au contraire une réelle lisibilité.</p> <p>Son adossement à des équipes de recherche labellisées, et l'implication forte des milieux professionnels tant au niveau de l'enseignement que pour l'accueil de stagiaires constituent un environnement scientifique et technique de qualité, gage de la haute qualité scientifique la formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Pour répondre aux objectifs du master l'équipe pédagogique est « mixte ». Elle associe académiques, professionnels et chercheurs.</p> <p>L'évolution de la composition de cette l'équipe entre la première et la deuxième année du master répond au souci de compléter un soubassement de connaissances fondamentales enseignées presque exclusivement par des enseignants chercheurs, par des connaissances plus techniques et spécialisées dispensées alors par des professionnels ou des chercheurs.</p> <p>On regrette néanmoins une insuffisance d'instances d'évaluation pédagogique qui risque à terme d'obérer l'évolution de la formation.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Une politique dynamique et volontariste de communication et d'information en direction des étudiants de licence, ainsi que le souci d'améliorer la lisibilité de la formation et de ses débouchés a permis d'interrompre la tendance baissière observée en M1 (entre 30 et 45 étudiants selon les années) pour une réorientation à la hausse des effectifs du M2 au cours de la dernière année du contrat. Cette évolution positive reste cependant inégale pour concerner principalement la spécialité <i>Droit des contrats</i>. Elle devra se maintenir voire se poursuivre au cours des prochaines années</p> <p>Les taux de réussite sont bons voire excellents selon les spécialités. Le test de la motivation des candidats lors de leur recrutement participe à l'amélioration des résultats.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant. Si le taux de poursuite d'études reste très élevé dans d'autres master, c'est en raison de la spécificité d'accès à nombre de professions juridiques</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à la recherche, est satisfaisant grâce à l'appui de plusieurs équipes labellisées - le Centre Jean Bodin (CJB, équipe d'accueil- EA4337), les laboratoires de l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE, unité mixte de recherche CNRS - UMR6262), et le laboratoire « Droit et Changement social » (UMR-C6297) - qui prêtent leur concours au Master en participant aux enseignements et en ouvrant leurs manifestations scientifiques aux étudiants, y compris à ceux inscrits dans les parcours professionnels.</p> <p>On note en outre la volonté de donner une dimension recherche forte à la formation par l'introduction dans la pédagogie de cours d'initiation à la recherche, de stages en bibliothèque ou en services d'archives, d'analyses de textes et d'archives (M2 <i>Histoire du droit</i>) d'un module de méthodologie du mémoire de recherche (pour les parcours « recherche »), enfin, par la possibilité offerte à certains étudiants d'être associés à des publications ...</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le souci de la professionnalisation du master est bien réel.</p> <p>Il s'exprime en amont de la formation par l'organisation de manifestations désormais classiques (forum des métiers, conférences métiers) destinées à confronter l'étudiant au monde réel de l'activité professionnelle, et par la présentation par chacun des candidats, lors de la campagne de recrutement en master d'un projet personnel et professionnel (PPPE) déjà bien abouti.</p> <p>Il s'exprime également tout au long de la formation grâce à la présence importante de professionnels parmi les enseignants notamment en M2, grâce aussi à la création d'un module « réussir son insertion professionnelle » (RSIP) et à la présence de séminaires de mise en situation tels la simulation de procès par exemple.</p> <p>Enfin, pour le parcours « professionnel », la réalisation obligatoire d'un stage de deux mois au moins, validé par une soutenance complète cet ensemble de mesures.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages est très classique dans la formation avec 11 semaines.</p> <p>Le stage s'effectue en deuxième année de master sur deux mois. Une plateforme informatisée (IP'online) dédiée au dépôt d'offres et de demandes de stages en facilite la recherche. Il est obligatoire et validé par une soutenance devant un jury composé d'académiques et de professionnels.</p> <p>On souhaiterait de plus amples détails sur l'encadrement du stage, au-delà du carnet de stage</p>

Place de l'international	<p>Seuls l'enseignement (modeste) de l'anglais et des séminaires de droit comparé concourent à ce qu'il est convenu d'appeler « l'ouverture internationale ».</p> <p>La mobilité étudiante sortante est très faible en M1 et inexistante en M2. Il n'y a pas de mobilité étudiante entrante</p> <p>Si la spécialité <i>Droit des procédures</i> s'accorde mal en effet avec des perspectives de mobilité internationale, les deux spécialités <i>Histoire du droit</i> et <i>Droit des contrats</i> pourraient intégrer cette dimension. Or il n'y a pas de partenaires internationaux et un seul professeur invité en master <i>Histoire du droit</i> au cours d'une année.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Une politique de communication ciblée vers les étudiants de licence a contribué récemment à améliorer le recrutement qui reste très majoritairement local</p> <p>Bien que le master et ses spécialités très ciblées, ne se prêtent guère à des dispositifs de réorientation pour des étudiants qui, lorsqu'ils intègrent la formation ont déjà une idée très précise de leur avenir professionnel, on pourrait pourtant imaginer des dispositifs de mise à niveau pour les étudiants qui pourraient être accueillis en VAE</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont les modalités traditionnelles des facultés de droit : cours magistraux et travaux dirigés; elles sont néanmoins envisagées sous un angle patraque avec en M2 des séminaires de mise en situation, apprentissage de rédaction de contrats, simulation de procès avec toutefois une originalité dans les épreuves orales. Le travail personnel y occupe une place importante.</p> <p>Seul le master <i>Histoire du droit</i> échappe à ce classicisme avec des enseignements dispensés pour 90 % à distance en raison de la cohabitation du diplôme qui implique trois établissements (Rennes 1, Nantes et Angers).</p> <p>Hormis cette spécialité l'utilisation du numérique reste très faible voire insuffisante. Quelques documents de travail peuvent être déposés sur la plateforme Moodle en M2 <i>Droit des contrats</i> et <i>Droit des procédures</i>.</p> <p>On déplore l'absence de formation continue (FC), et de pratique de la validation des acquis de l'expérience (VAE)</p>
Evaluation des étudiants	<p>Evaluation très classique combinant épreuves écrites et orales selon un règlement des examens propre à l'établissement et voté en Conseil d'administration (CA). Il implique notamment la tenue de jurys d'examen composés de huit enseignants au moins pour siéger valablement.</p> <p>Aux épreuves précisées plus haut s'ajoutent des modalités d'évaluation plus originales : soutenances de mémoire ou de rapport de stage sur le modèle d'un grand oral, exercice de simulation de procès, prise de parole en public.</p> <p>Les règles de compensation sont elles aussi très classiques : compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (UE), compensation entre les UE, compensation entre les semestres 5 et 6, capitalisation des UE .</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait au moyen des exercices classiques propres aux études juridiques : commentaires de textes et d'arrêts, dissertations. Ils sont complétés opportunément par des exercices plus originaux visant à l'autonomie de l'étudiant et à sa capacité à faire face à des situations juridiques complexes : prises de parole en public, simulation de procès, rédactions de notes...</p> <p>Il n'y a pas de portefeuille de compétences mais la variété des exercices proposés est intéressante et semble bien correspondre aux objectifs de la formation.</p> <p>On déplore l'absence de supplément au diplôme</p>

Suivi des diplômés	<p>Les outils d'évaluation du suivi des diplômés font manifestement insuffisants : un observatoire des étudiants semble même faire défaut. Une association des « anciens » du M2 <i>Droit des contrats</i> a été récemment créée, mais elle est très insuffisante à réaliser une véritable évaluation et ne constitue en rien un outil d'amélioration de la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Seule la spécialité <i>Droit des procédures</i> a constitué un conseil de perfectionnement et un comité de pilotage mais la composition du conseil de perfectionnement reste floue et son rôle modeste avec une seule réunion annuelle. Le Comité de pilotage (ou comité d'évaluation) se confond avec le jury d'examen et siège dans la foulée de la tenue de celui-ci.</p> <p>Un questionnaire d'évaluation est mis en ligne pour les étudiants mais les modalités d'exploitation en sont ignorées. En l'absence d'un véritable observatoire des étudiants on voit mal quelle utilisation et quel profit peuvent être retirés de ces questionnaires.</p> <p>Au final, les outils d'amélioration et d'évolution pédagogiques sont à mettre en place impérativement .</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Droit privé
Responsable de la formation	Pr. Ch. Blanchard

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Sur la diversité des publics, il faut préciser que durant les dernières années, il a fallu recréer une dynamique quant à la mention droit privé notamment à destination du tissu local en assurant la communication et la lisibilité du diplôme par une maquette attractive et lisible.</p> <p>Fort des acquis sur ces points, il est désormais possible d'envisager un développement vers d'autres populations (formation continue et VAE), mais cela n'était possible qu'en confortant l'ancrage du diplôme, tout particulièrement par ses M2, dans le tissu local.</p> <p>L'observation est la même pour l'ouverture à l'international. Il faut d'ailleurs noter que la dimension internationale n'est pas totalement absente. Le M1 comprend des séminaires de droit international privé, de droit comparé, de droit du commerce international. Le M2 Droit et pratique des contrats comprend un séminaire de droit international et européen des contrats. Dans le M2 Droit et Pratique de la Procédure (DPP), il existe une simulation de procès sur le thème du droit européen.</p>

Points faibles	
Observations	<p>On restera un peu circonspect sur le point faible que constituerait un ancrage local trop fort. Pour une université de taille moyenne comme celle d'Angers, il est impératif que le diplôme s'insère durablement dans le tissu local en étant parfaitement identifié et connu. C'est à cette seule condition que l'on peut commencer songer à lui donner une envergure plus grande vers d'autres publics.</p> <p>Cet ancrage local se justifie par le soutien du tissu professionnel local à la formation, dans laquelle interviennent de nombreux professionnels (<i>avocats notaires, magistrats, huissiers de justice...</i>) développant leur activité en Pays de la Loire. Ces mêmes professionnels constituent un réseau solide et efficace pour les demandes de stages de nos étudiants, et leur débouché professionnel à la sortie de la formation.</p> <p>La communication sur la formation se fait aujourd'hui à travers les colloques organisés par le Centre Jean Bodin à Angers, mais également à Paris (<i>lorsque ceux-ci sont co-organisés</i>). Le parrainage de la formation par des personnalités nationales ou internationales contribue à son rayonnement au-delà des Pays de la Loire. Des revues juridiques assureront également une information nationale sur la formation.</p> <p>Le numérique trouvera naturellement sa place, dès lors que le diplôme se développera à destination des autres publics et notamment vers la formation continue.</p>

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

Observations	<p>Le manque en termes de conseils de perfectionnement et de pilotage devra être comblé dans les prochains mois.</p> <p>L'évaluation de la formation sera institutionnalisée de façon systématique et annuelle par la remise aux étudiants d'un questionnaire qualité sur la formation. Un retour sera effectué par les responsables pédagogiques, afin de répondre aux questions posées et d'envisager les pistes d'adaptation aux remarques pertinentes.</p> <p>Les étudiants du M2 DPP seront incités à créer une association de la formation, afin de favoriser la création d'un réseau des anciens, et d'avoir une meilleure connaissance de leur évolution professionnelle.</p>
--------------	---

Place de l'international

Observations	<p>L'absence d'ouverture à l'international de la formation est constatée et il conviendra d'y pourvoir dans les prochaines années. Mais, là encore, l'ouverture internationale ne pouvait intervenir qu'en confortant le contenu, la lisibilité et la pérennité de la formation. Ces points sont désormais acquis, il sera possible de travailler plus intensément sur l'ouverture à l'international.</p> <p>L'ouverture à l'international n'est pas absente de cette formation, puisqu'un module existe en M2 DPP (<i>contentieux européen et international</i>) et qu'une simulation de procès lui est consacrée.</p> <p>En outre, il faut relever aussi que jusqu'à récemment, la section de droit privé n'a jamais compté en sein de spécialiste du droit international privé. Or une ouverture à l'international bien pensée passe inévitablement par un chercheur en droit international qui peut mettre au service du diplôme ses réflexions et ses contacts pour nourrir une telle ouverture. Depuis 2013, un professeur spécialiste de ces questions a été nommé à la Faculté de Droit, ce qui devrait donner une évolution positive à cette ouverture.</p>
--------------	--

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	<p>La place du numérique est effectivement assez faible faute de besoin particulier. Mais il pourrait être avantageusement utilisé pour un développement du diplôme vers la formation continue et la VAE.</p> <p>Cette problématique irrigue déjà les enseignements dispensés. A titre d'exemple, la dématérialisation des actes et des actes de procédure est bien évidemment abordée dans les cours. Elle sera également abordée dans le cadre des trois simulations de procès qui sont prévues dans la nouvelle maquette du M2 DPP. Une formation à la recherche sur outil numérique est déjà mise en place, et les enseignants dans chacune de leur discipline intègrent ces modalités de recherche documentaire, qui font partie depuis longtemps des habitudes des juristes.</p> <p>La place du numérique sera encore renforcée par une formation à l'e-barreau (dans le cadre du M2 DPP), à l'occasion de laquelle les étudiants pourront procéder à des simulations sur l'outil utilisé par les avocats; une série de trois colloques est organisée par le Centre Jean Bodin sur cette thématique dans le cadre des journées du « droit fiscal à l'ère digitale » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 3 juin 2016 – « Droit fiscal et économie collaborative » ; - en mars 2017 - « le droit fiscal et la dématérialisation » ; - en novembre 2017 - « Le droit fiscal et l'agenda numérique européen ». <p>Enfin, le suivi de stages des étudiants se fera via un e-portfolio.</p>
--------------	--

Suivi des diplômés

Observations	Le suivi des diplômés se fait au niveau de l'Université d'Angers.
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	<p>Les outils de perfectionnement et d'autoévaluation devront être développés avec la généralisation des comités de perfectionnement et de pilotage avec une plus grande lisibilité dans son fonctionnement et dans sa composition.</p> <p>Institutionnalisation d'un comité de perfectionnement à chaque semestre, et diffusion du questionnaire d'évaluation des formations de l'université aux étudiants.</p>
--------------	--

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

